



AGATE web – Guide de l'utilisateur

Guichet des professionnels de Paris

23 juin 2017

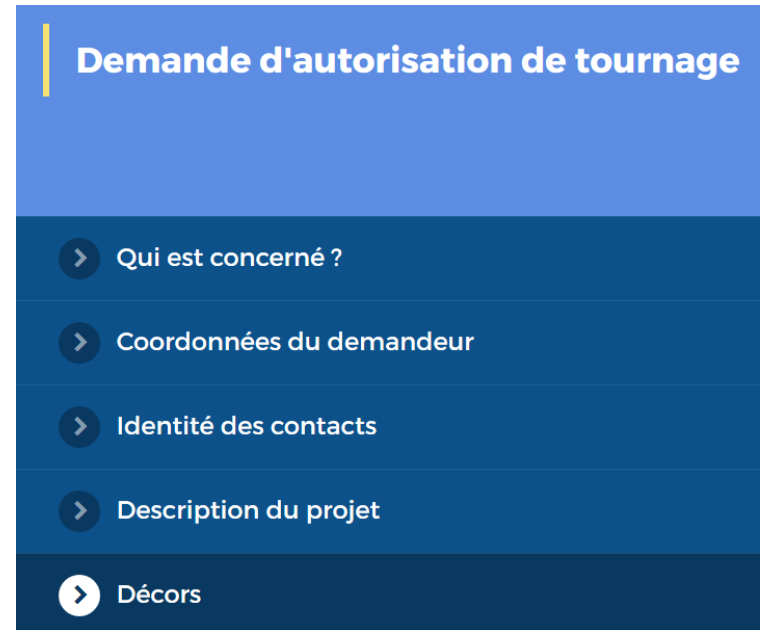
- Utiliser de préférence Mozilla Firefox

IMPORTANT

- Tant qu'elle n'est pas validée votre demande en cours reste active et modifiable.
- Pour compléter votre demande d'autorisation de prises de vues, il faut renseigner l'ensemble des rubriques qui se suivent jusqu'à validation de la demande.

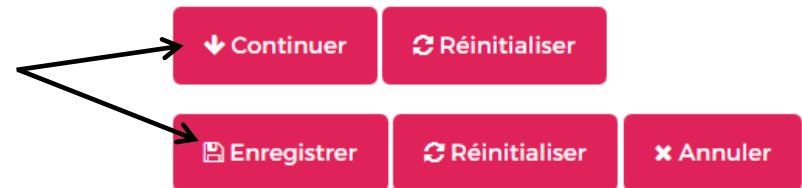
ATTENTION

- Penser à cliquer sur chaque bouton de fin de rubrique (« Enregistrer » ou « Continuer ») afin que les données saisies soient enregistrées.



Demande d'autorisation de tournage

- > Qui est concerné ?
- > Coordonnées du demandeur
- > Identité des contacts
- > Description du projet
- > Décors



A savoir, rubrique par rubrique

- **Coordonnées du demandeur :**

Le demandeur est celui qui dépose la demande de prises de vue dans le guichet pro et qui sera le contact privilégié de Paris Film pour l'organisation de ces prises de vues.

Il est courant que le demandeur soit aussi le régisseur.

- **Identité des contacts :**

Le contact de facturation doit impérativement être renseigné, même si vos prises de vues ne sont soumises à aucune redevance.

Si votre projet est porté par une société de production, vous devez renseigner les coordonnées du producteur, du directeur de production et du régisseur général.

- **Décors :**

Vous devez faire une demande de décor par adresse de décor.

Si vous avez plusieurs décors dans la même journée, faites une demande de décor pour chacun d'entre eux.

CONSEIL

Pensez à utiliser l'outil « dupliquer » pour copier votre décor et corrigez les copies ainsi générées



- **Figurations policières et armes :**

Renouvelez la demande pour chaque type de figurant /d'arme.

- **Véhicules de police/ militaires/de secours :**

Renouvelez la demande pour chaque type de véhicule .

- **Trajets de Véhicules :**

Dans cette rubrique déposez vos demandes de prises de vues dans le flot de la circulation: qu'il s'agisse d'un véhicule de jeu, d'une caméra embarquée dans un véhicule de jeu, ou d'un véhicule de prise de vue.

Renouvelez la demande pour chaque type de véhicule (jeu ou prises de vue) en circulation.

Renouvelez la demande si vous avez plusieurs circuits.

- **Interventions sur la circulation :**

Renouvelez la demande pour chaque type de véhicule.



Pour ces quatre rubriques, vous devez impérativement interroger directement la Préfecture de Police et obtenir leur aval.

- **Interventions sur espace public :**

Dans cette rubrique déposez vos demandes particulières impliquant l'intervention de services de la Ville de Paris (ou assimilés) : ouverture d'une bouche d'égout, dépose de mobilier urbain, passage d'une laveuse, prolongation d'éclairage, mise en route d'une fontaine....

- **Moyens techniques et demandes spécifiques :**

- Déposez vos demandes particulières d'installation/utilisation de matériel : grue, nacelle.....
- Déposez vos demandes particulières n'impliquant pas d'interventions de la part des services de la Villes de Paris : Effet pluie, effet neige, masquage de signalisation, utilisation d'un animal...

CONSEIL

Pour les rubriques « Interventions sur la circulation », « interventions sur espace public », « moyens techniques et demandes spécifiques » :

Ajouter autant de fichiers (plan d'implantation, photos, fiches techniques) que nécessaires pour donner une vision complète de votre demande.

- **Stationnement :**

Faire une demande par rue et par type de véhicules.

Le plan d'implantation est obligatoire.

IMPORTANT

Pour tous vos plans d'implantations utilisez le plan de voirie disponible à l'adresse suivante :

<http://capgeo.sig.paris.fr/Apps/LieuxTournagesFilms/>

- **Récapitulatif décor :**

Vérifiez bien que vous n'avez oublié aucune pièce jointe/ plan d'implantation/fiche technique.

➤ **Récapitulatif du décor**

Décor : restaurant la cloison

Période de tournage * : du 21/06/2017 au 23/06/2017

Intérieur

N° de séquences et descriptions * :
seq 17: jean luc déjeune

Avez-vous obtenu un branchement électrique provisoire pour ce décor ? * Non

Période de présence * (HH:mm au format 24h pouvant être à cheval sur 2 jours) : de 08:00 à 17:00

Période de tournage * (HH:mm au format 24h pouvant être à cheval sur 2 jours) : de 08:30 à 16:30

Nom réel du décor : restaurant le steak

- **Fichiers et commentaires :**

Fiches techniques : vous pouvez ajouter autant de documents que nécessaires.

IMPORTANT

Une fois votre demande validée, vous recevez un mail de bonne réception qui contient un récapitulatif exhaustif de l'ensemble de la demande déposée

Si vous devez déposer un additif :

- Il s'agit d'un additif concernant une demande déjà déposée sur le guichet pro : adresser votre additif par mail à tournages@paris.fr
- Il s'agit de nouveaux décors qui ne figurent pas dans la demande déposée sur le guichet pro : déposez une nouvelle demande dans le guichet pro